



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Amérique du Sud et centrale

Question écrite n° 31922

## Texte de la question

M. Philippe Vuilque attire l'attention de M. le Premier ministre sur le rôle de la France dans l'aide aux régimes militaires d'Amérique latine dans les années 1970. Un documentaire diffusé récemment à la télévision française (« Les Escadrons de la mort : l'école française ») a dénoncé la manière dont l'armée française a « exporté » ses méthodes de répression et collaboré, par le biais de divers instructeurs, avec plusieurs régimes dictatoriaux d'Amérique du Sud dans les années 1970. Après le rejet d'une proposition de résolution visant à créer une commission d'enquête parlementaire sur la question, il lui demande quelles initiatives il entend prendre afin que la lumière soit faite sur ces événements. - Question transmise à M. le ministre des affaires étrangères.

## Texte de la réponse

La France n'a jamais pris part, directement ou indirectement, à la politique de répression mise en oeuvre par les dictatures militaires en Amérique latine. Quel qu'ait pu être le comportement à titre personnel de tel ou tel ressortissant français, les relations que la France a entretenues dans le domaine militaire avec les pays latino-américains ont toujours été en accord avec la position du gouvernement français à l'égard de ces pays. Les allégations contenues dans le reportage auquel il est fait allusion, relatives à une prétendue collusion entre notre pays et ces dictatures, reposent pour l'essentiel sur le témoignage, pour le moins sujet à caution, d'individus ayant une responsabilité directe dans les graves violations des droits de l'homme en cause et poursuivis ou condamnés en justice à ce titre. Non seulement la France a condamné sans ambiguïté les exactions et les atteintes à tous les principes démocratiques perpétrées par les dictatures latino-américaines, mais elle a de plus agi concrètement en conséquence. Des milliers d'opposants en danger de mort ou d'emprisonnement ont trouvé effectivement refuge dans ses ambassades ou sur son sol, illustrant de la meilleure façon l'engagement des autorités françaises dans la défense des droits de l'homme et de la démocratie.

## Données clés

**Auteur :** [M. Philippe Vuilque](#)

**Circonscription :** Ardennes (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 31922

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** Premier ministre

**Ministère attributaire :** affaires étrangères

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 20 janvier 2004, page 405

**Réponse publiée le :** 30 mars 2004, page 2465